

Politique vestimentaire ESRC 2026-2027

Le code vestimentaire nous permet d'évoluer dans un environnement propice à l'apprentissage pour des élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire. L'école est un milieu de vie qui enseigne des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. **Apprendre à se vêtir en fonction du milieu de vie fréquenté est un savoir-être qui est attendu de tous.** La sécurité, la décence, la propreté, la fierté et le respect doivent orienter le choix de la tenue vestimentaire de tous les élèves. La direction se réserve un droit de regard quant à la conformité de ma tenue vestimentaire.



JE RESPECTE LE CODE VESTIMENTAIRE DE L'ÉCOLE		
Règles	Pourquoi ?	Application
Les casquettes, les tuques et les chapeaux doivent être retirés en classe, à la bibliothèque, dans les plateaux sportifs et au local de retrait. En tout temps, les capuchons ne doivent pas être sur la tête. L'élève doit avoir le visage découvert en tout temps lorsqu'il est à l'école et sur les terrains de l'école ou lorsqu'un service lui est rendu. Exceptions possibles : • Raisons de santé ; • Handicap ; • Exigences particulières liées à une activité ou à une tâche.	Ce sont des gestes de respect, un signe d'ouverture et une convention sociale établie depuis très longtemps dans notre société. Pour une question de sécurité, cela permet de pouvoir identifier rapidement un élève. Pour respecter la loi sur laïcité.	• Les membres du personnel émettent des avertissements verbaux ou écrits (Ex. : courriel aux parents, manquement mineur, etc.) • Je dois me trouver d'autres vêtements ou mettre ceux proposés par l'école.
En tout temps, les parties intimes et les sous-vêtements, excluant les bretelles de soutien-gorge, doivent être couverts et non visibles. Les vêtements du haut et du bas se superposent. Les vêtements sans bretelle sont interdits.	Ces précisions vestimentaires sont mises en place pour respecter l'environnement de l'école et ses valeurs. C'est également une question d'hygiène.	• Si cela n'est pas possible, je dois retourner à la maison me changer.
Les vêtements couvrent le bustier (la région pectorale) et les côtés, le ventre et le dos à partir des omoplates. Les vêtements transparents et la camisole largement échancrée (style basket) sont interdits.	Ces précisions vestimentaires sont mises en place pour respecter l'environnement de l'école et ses valeurs.	• Après plusieurs avertissements, une suspension est possible.

Règles	Pourquoi ?	Application
Le port des chaussures est obligatoire en tout temps à l'intérieur de l'école. Les vêtements d'extérieur doivent être retirés et laissés dans le casier.	C'est une règle de sécurité et d'hygiène. Elle permet d'éviter les blessures et les mauvaises odeurs.	
Seuls les imprimés et les inscriptions pacifiques et décents sont permis. Les vêtements et accessoires à caractère violent, sexiste, grossier, faisant la promotion de consommation illicite ou portant atteinte à un individu ou à un groupe d'individus sont interdits partout à l'école.	L'école est fière de ses valeurs et demande à ses élèves de les respecter dans le choix de leur tenue vestimentaire. Les vêtements ne doivent pas porter atteinte à l'intégrité d'une personne ou être discriminatoires.	

Voici les vêtements autorisés pour les cours d'éducation physique

Pourquoi ?

C'est une règle de sécurité et d'hygiène. Elle permet d'éviter les blessures et les mauvaises odeurs. Les élèves doivent obligatoirement changer de vêtements pour le cours d'éducation physique.



Les espadrilles sont obligatoires dans les cours d'éducation physique. Les sandales, les pantoufles et les souliers de type « crocs » sont interdits.



Un t-shirt col rond avec manches, réservé à l'éducation physique, est obligatoire. Les camisoles sont interdites.

Le short ou le pantalon sport est obligatoire. Les jeans et le pantalon de pyjama sont interdits.



EXEMPLES D'ITEMS NON PERMIS

